



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

**BUDGET 2025**

# MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

Depuis notre arrivée au conseil de ville en novembre 2021, nous avons travaillé avec détermination, conviction, ambition et surtout avec discernement, afin de réaliser notre **vision du développement de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson - Horizon 2025**. Nous vous présentons notre budget 2025 qui démontre, à l'évidence, que les étapes importantes réalisées au cours des budgets 2022, 2023 et 2024 se sont parfaitement déroulées en vue d'atteindre notre objectif d'étendre et de mieux définir notre noyau villageois. C'est donc dans une optique d'efficacité que nous avons élaboré, dès novembre 2021, une stratégie financière rigoureuse afin de nous assurer que chaque investissement ciblé, chaque décision prise et chaque dépense engagée s'inscrivent dans une logique de durabilité pour notre communauté.

Notre cheminement stratégique, sans précédent, nous a permis, à travers les différentes étapes, de mieux anticiper et de visualiser nos futurs besoins, tout en garantissant la stabilité de nos finances et en répondant efficacement et sans délai aux priorités de notre communauté.

C'est ainsi que nous avons mis en place une série d'actions concrètes et novatrices pour, enfin, rendre vivant notre noyau villageois tout en veillant constamment à ne pas augmenter le fardeau fiscal des citoyens, et ce, malgré que certaines propriétés aient été touchées par la hausse des valeurs des propriétés au budget 2024. Je vous rappelle que les hausses, souvent importantes, sur les valeurs des propriétés ont été établies par l'évaluateur indépendant Évimbec, approuvées par la MRC des Pays-d'en-Haut et sans droit de regard par les Villes de la MRC.

Avec ce quatrième budget pour l'année 2025, nous avons atteint notre objectif initial, qui était de concilier financièrement notre **vision du développement de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson - Horizon 2025**, tout en prenant soin de ne pas imposer de charges supplémentaires via le compte de taxes.

Depuis 2021, nous avons procédé à des acquisitions stratégiques, par gré à gré ou par expropriation. Ces acquisitions, toutes concordantes à nos ambitions, se sont avérées en parfaite harmonie avec notre **vision d'un noyau villageois agrandi**, dynamique et accueillant, à la fois pour nos résidents et pour les nombreux visiteurs qui choisissent notre ville comme destination. Ainsi, les sommes nécessaires pour concrétiser ces acquisitions ont été judicieusement appliquées et/ou conservées, via notre surplus accumulé ou notre fonds de parcs, garantissant ainsi que votre compte de taxes n'en soit nullement affecté.

Pour le budget que nous vous présentons aujourd'hui, celui-ci vient confirmer et conclure sur la pertinence de l'avancée progressiste de notre vision, réalisée au cours des trois derniers budgets. Nous avons réussi à maintenir le taux de taxation global (Ville et Agglomération cumulé) en apportant des ajustements nécessaires pour maintenir la qualité de nos services, afin de répondre à l'augmentation de la demande, tout en assurant leur pérennité. En 2024, nous avons affecté du surplus accumulé 497 265 \$ et pour 2025 affectons 329 088 \$.

En conclusion : Notre slogan de 2021, qui était et qui est toujours **À Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, on avance et dans le bon sens**, se voit confirmé par ce budget, puisque la totalité de la **taxe foncière générale est fixée à 0 % d'augmentation pour 2025**.

Nous poursuivrons notre engagement dans l'élaboration et la préparation de projets qui serviront à l'accomplissement de nos acquisitions dans notre noyau villageois. Soyez assuré et rassuré qu'en 2025, nous peaufinerons nos interventions pour rendre notre vision de développement des acquisitions encore plus profitable pour notre communauté et, surtout, pour en garantir la pérennité, via un plan de conservation bien encadré et qui d'ailleurs est déjà bien engagé.

Nous avons également veillé à garantir une communication transparente, par les résolutions adoptées en conseil de ville et aussi par le bulletin L'Informateur *Massonais*. Ce qui a fait en sorte de vous tenir informés du choix de nos priorités ainsi que des décisions financières pour chaque étape.

Une édition spéciale *Le Massonais – Réalisations 2021-2024* vous sera acheminée par la poste au cours du premier trimestre 2025, afin que vous puissiez globalement comprendre toute notre démarche et visualiser l'ensemble de nos réalisations. Mieux encore, vous serez prochainement invités à venir assister à une présentation et une consultation sur notre **vision du développement de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson – Horizon 2025**, qui sera présentée et expliquée par Mme Julia Lianis, architecte MOAQ, qui a eu le mandat de mettre en forme cette vision et d'animer cette présentation. Nous comptons sur vous pour venir enrichir ce que nous avons initié au cours des quatre dernières années.

C'est dans cet esprit d'information, de consultation et de collaboration que nous continuerons d'avancer en 2025. Nous sommes fiers de l'approche progressiste, constructive et porteuse d'espoir que nous avons mise en place depuis 2021. **Mission accomplie ! À n'en pas douter, À Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, le meilleur est à venir.**

Gilles Boucher, Maire 450 228-8490

# SOMMAIRE DU BUDGET 2025

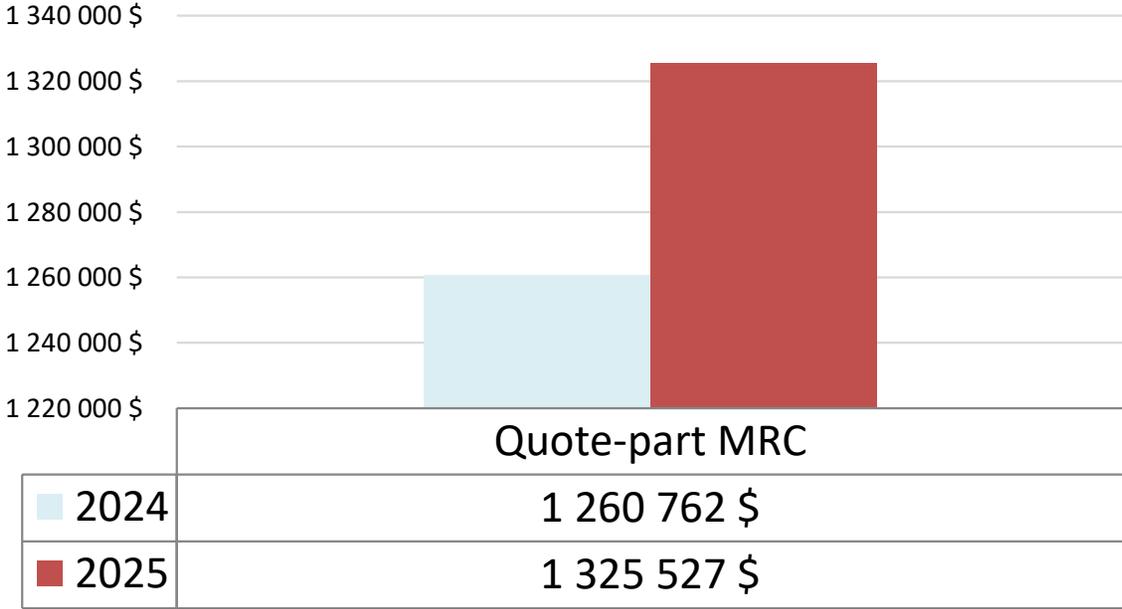
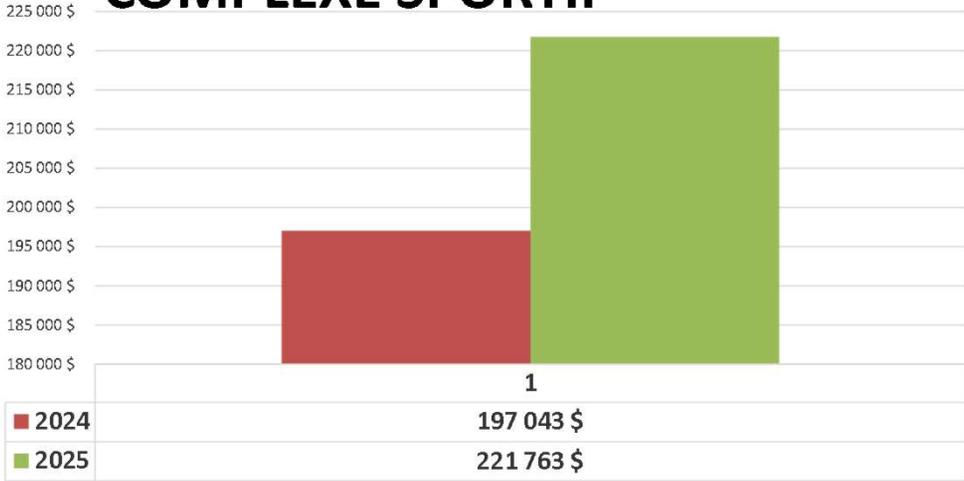
<b>BUDGET 2024</b>	<b>10 609 544 \$</b>	
<b>AUGMENTATION DES CHARGES OBLIGATOIRES SIGNIFICATIVES POUR 2025</b>		
Sûreté du Québec	174 261 \$	
MRC et évaluation	67 625 \$	
Masse salariale (incluant charges sociales, 2 % augmentation, nouveau poste ou augmentation d'heures pour certains postes)	192 304 \$	
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>434 190 \$</u></b>	
<b>VARIATION DES DIFFÉRENTS POSTES BUDGÉTAIRES POUR 2025</b>		
Assurances, honoraires professionnels, biens et services, locations, entretien et réparation, quote-part, financement, etc	192 698 \$	
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>192 698 \$</u></b>	
<b><u>AUGMENTATION DU BUDGET 2025</u></b>	<b><u>626 888 \$</u></b>	<b><u>5.91 %</u></b>
<b><u>BUDGET 2025</u></b>	<b><u>11 236 432 \$</u></b>	

	2024	2025	ÉCART (\$)
<b>LES REVENUS</b>			
Taxes foncières générales	8 948 810 \$	9 421 827 \$	473 017 \$
Paiement tenant lieu de taxes	207 845 \$	292 400 \$	84 555 \$
Transferts	130 660 \$	183 517 \$	52 858 \$
Autres revenus	1 322 230 \$	1 338 688 \$	16 458 \$
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>10 609 544 \$</u></b>	<b><u>11 236 432 \$</u></b>	<b><u>626 888 \$</u></b>
<b>LES CHARGES</b>			
Administration	2 078 827 \$	2 328 530 \$	249 703 \$
Sécurité publique	1 190 817 \$	1 375 624 \$	184 807 \$
Transport	2 749 919 \$	2 777 675 \$	27 756 \$
Hygiène du milieu	1 681 082 \$	1 711 248 \$	30 166 \$
Santé et bien être	6 487 \$	6 373 \$	(114) \$
Aménagement, urbanisme et développement durable	480 364 \$	482 883 \$	2 519 \$
Loisirs et culture	1 394 985 \$	1 520 237 \$	125 252 \$
Frais de financement	679 323 \$	567 033 \$	(112 290) \$
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 261 804 \$</b>	<b>10 769 603 \$</b>	<b>507 799 \$</b>
CONCILIATION A DES FINS FISCALES – Amortissement, Frais de financement et affectations	347 740 \$	466 829 \$	119 089 \$
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>10 609 544 \$</u></b>	<b><u>11 236 432 \$</u></b>	<b><u>626 888 \$</u></b>

# QUOTES-PARTS MRC

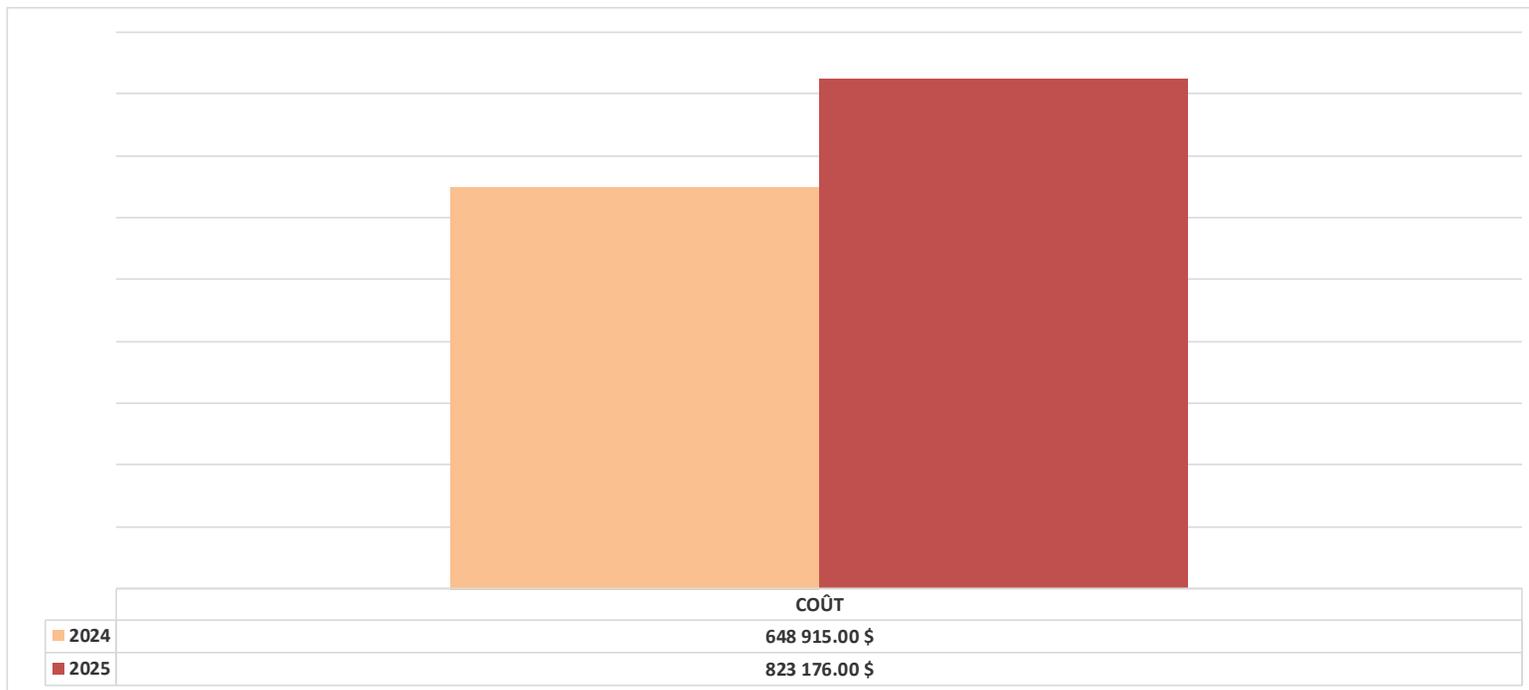
En 2025,  
+ 64 765 \$ | 5.14 %

## COMPLEXE SPORTIF

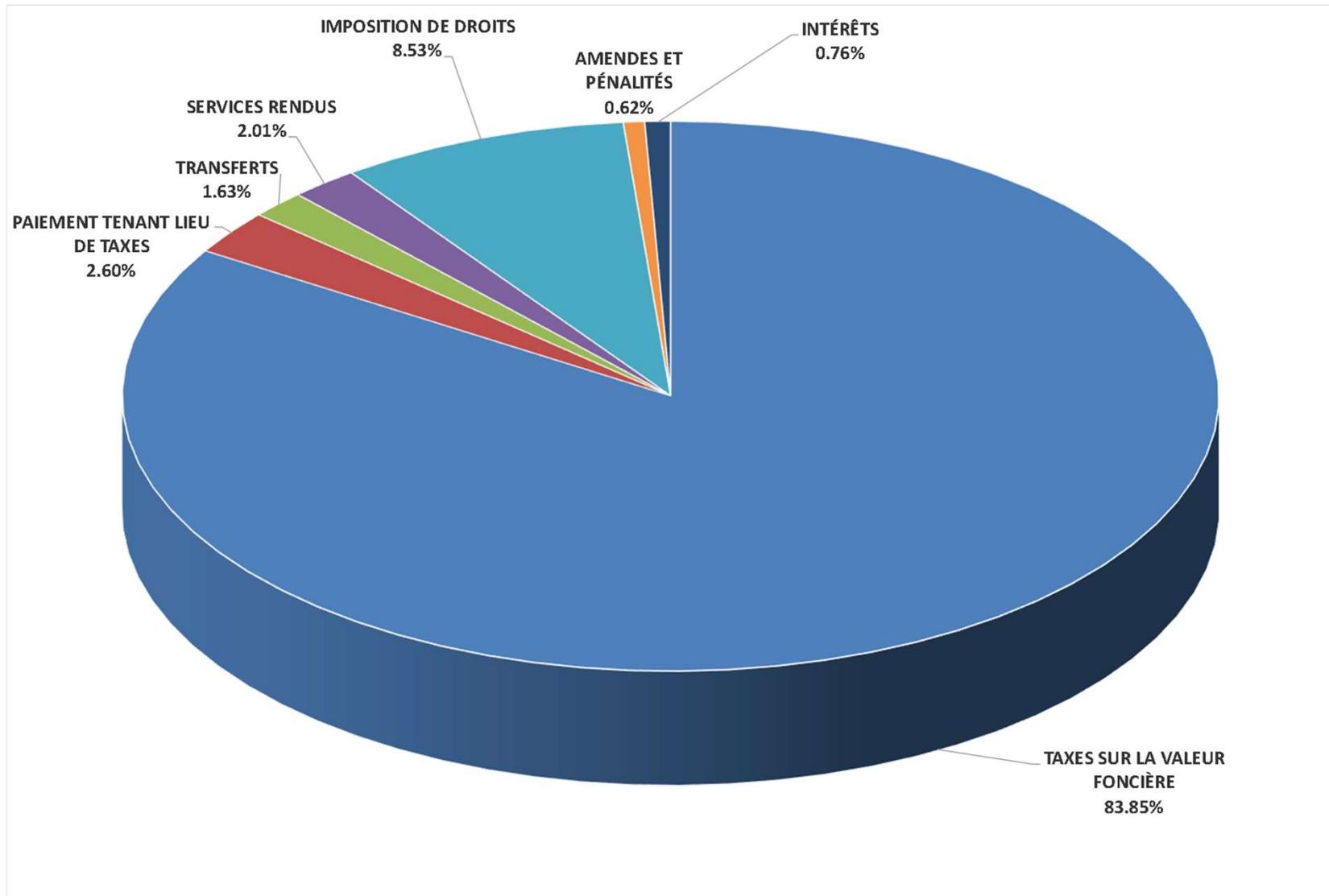


# SÛRETÉ DU QUÉBEC

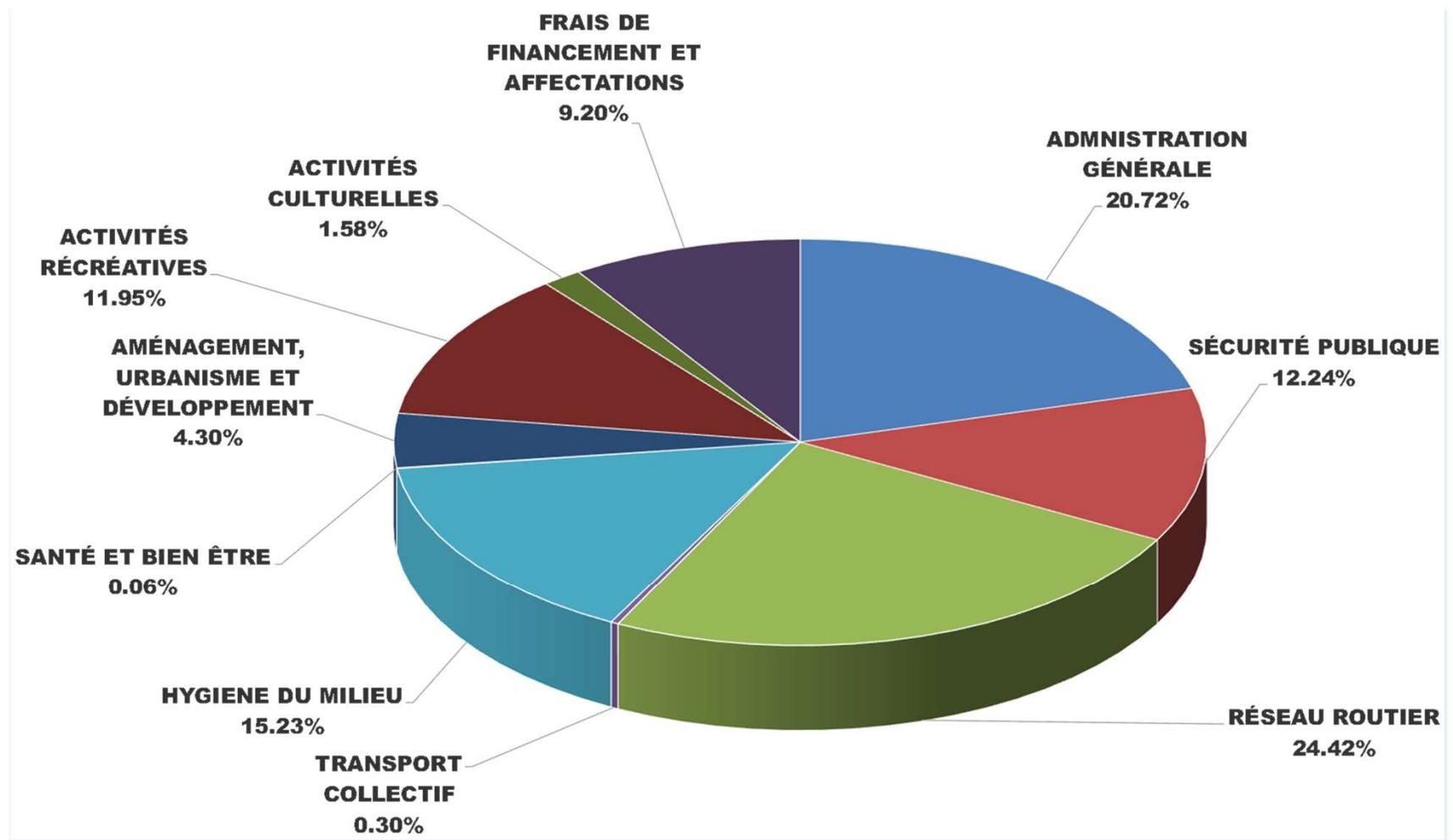
- Augmentation de 174 261 \$
- Soit 26.85 % comparativement à 2024



# BUDGET 2025 – RÉPARTITION DES REVENUS



# BUDGET 2025 – RÉPARTITION DES DÉPENSES



# RÔLE D'ÉVALUATION 2025-2026-2027

L'année 2025 marque la deuxième année du rôle triennal d'évaluation. Puisque le rôle d'évaluation a été reconduit, la valeur des immeubles sur le compte de taxes sera donc identique à celle de 2024, à moins que le propriétaire dudit immeuble ait effectué un changement à son immeuble, pouvant en affecter la valeur.



# TAUX DE TAXES FONCIÈRES

TAUX DE TAXES FONCIÈRES  
(Par 100 \$ d'évaluation)

2024

2025

## VILLE

Taxe foncière générale

0.3582 \$

0.3614 \$

Taxe foncière générale agglomération

0.0710 \$

0.0796 \$

## QUOTES-PARTS AGGLOMÉRATION

Taxe foncière générale

0.1005 \$

0.0957 \$

Taxe foncière générale spéciale

0.0090 \$

0.0020 \$

## TOTAL

0.5387 \$

0.5387 \$



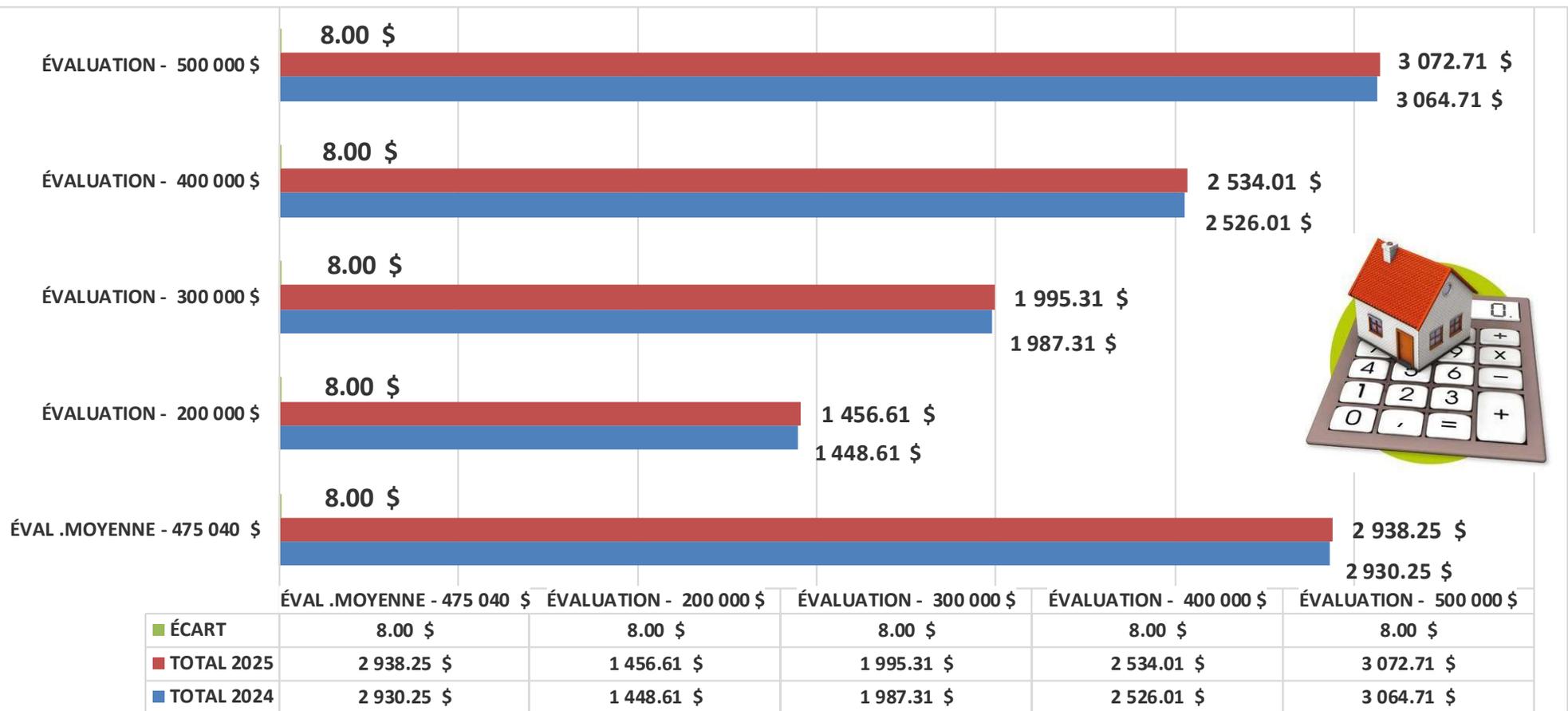
# GEL DE TAXES en 2025

# TARIFICATION 2025

TARIFICATION	2024	2025	VARIATION
Taxe d'eau – Logement	364.55 \$	317.26 \$	(47.29) \$
Taxe d'eau - Commerce	525.55 \$	457.38	(68.17) \$
Taxe d'égout – Logement	326.68 \$	347.67 \$	20.99 \$
Taxe d'égout - Commerce	403.22 \$	429.12 \$	25.90 \$
Remplacement des surpresseurs		3.50 \$	3.50 \$
Taxe Écocentre	52.00 \$	0.00 \$	(52.00) \$
Taxe Gestion des matières résiduelles	199.00 \$	252.00 \$	53.00 \$
Taxe Environnement	52.00 \$	57.00 \$	5.00 \$
Tarification déneigement	62.00 \$	64.00 \$	2.00 \$
Compensation pour service d'entretien de voirie locale	6.21 \$	6.21 \$	0.00 \$

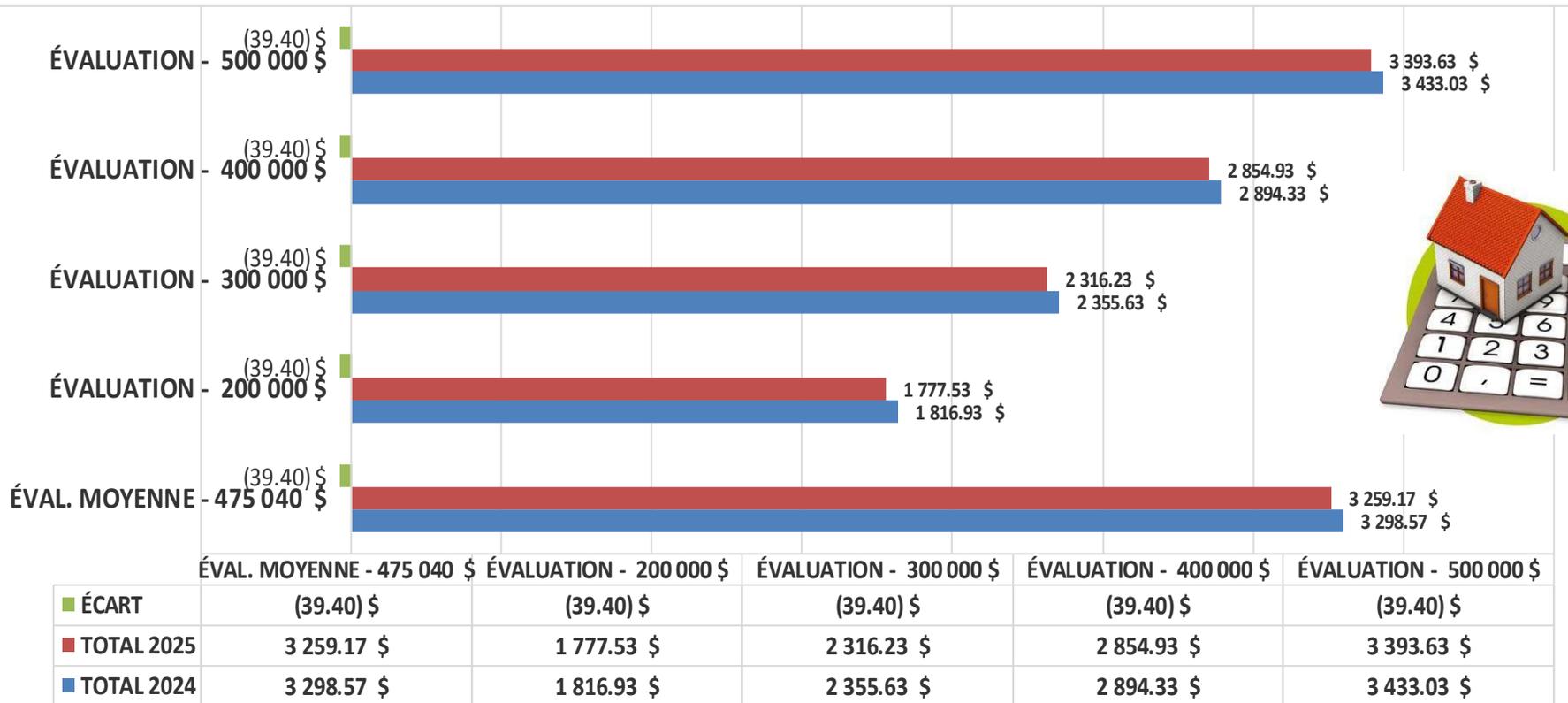
# IMPACT COMPTE DE TAXES SANS SERVICES

GMR - 1 \$ | TAXES ENVIRONNEMENT - 5 \$ | TARIFICATION DÉNEIGEMENT 2 \$  
TOTAL 8 \$



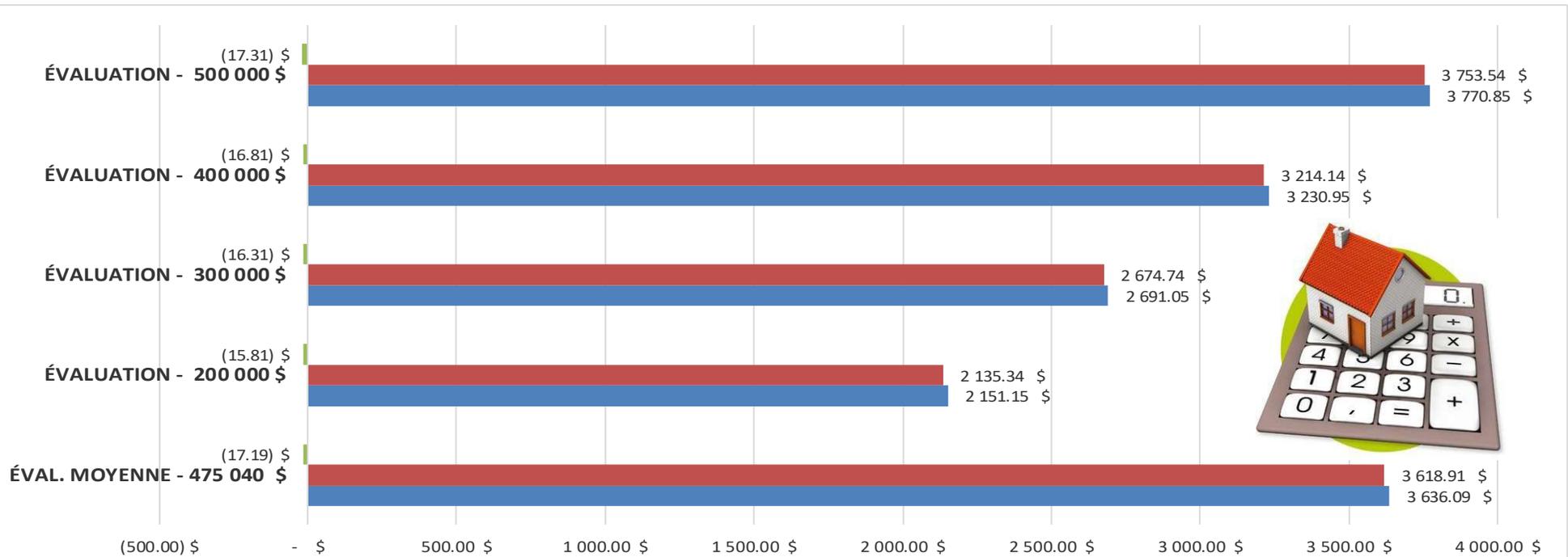
# IMPACT COMPTE DE TAXES AVEC AQUEDUC

GMR – 1 \$ | TAXES ENVIRONNEMENT – 5 \$ | TARIFICATION DÉNEIGEMENT 2 \$  
 Eau – (47.29 \$) | Réhabilitation Aqueduc Résidence (.11 \$) -  
**TOTAL (39.40 \$)**



# IMPACT COMPTE DE TAXES AVEC AQUEDUC ET ÉGOUT

GMR - 1 \$ | TAXES ENVIRONNEMENT - 5 \$ | TARIFICATION DÉNEIGEMENT 2 \$  
 Eau - (47.29 \$) | Égoût 20.99 \$ | Réhabilitation Aqueduc Résidence (.11 \$) -  
**TOTAL (18.41 \$) fixe et une légère variation pour le taux SQAE qui est facturé à l'évaluation**



	ÉVAL. MOYENNE - 475 040 \$	ÉVALUATION - 200 000 \$	ÉVALUATION - 300 000 \$	ÉVALUATION - 400 000 \$	ÉVALUATION - 500 000 \$
■ ÉCART	(17.19) \$	(15.81) \$	(16.31) \$	(16.81) \$	(17.31) \$
■ TOTAL 2025	3 618.91 \$	2 135.34 \$	2 674.74 \$	3 214.14 \$	3 753.54 \$
■ TOTAL 2024	3 636.09 \$	2 151.15 \$	2 691.05 \$	3 230.95 \$	3 770.85 \$